

Les premières éoliennes arrivent

ENERGIES NOUVELLES. C'est finalement à Hétomesnil que les premières éoliennes de l'Oise verront le jour. Les pales géantes arrivent. Ailleurs, les dossiers peinent à aboutir et l'opposition monte. Mais les maires y voient aussi des revenus pour leur commune.

GÉANTES. Les pales de 42 mètres de long posées par terre, sur le champ de blé, sont très impressionnantes. Elles appartiennent aux premières éoliennes oisiennes et donnent une idée de ce que donnera au final l'engin. A côté, la pelleuse a l'air d'un jouet. Longtemps annoncées, les fameuses éoliennes sont donc enfin arrivées dans le département. Ou presque. C'est à Hétomesnil et à Lihus, à quelques kilomètres de Crèvecœur-le-Grand, qu'elles vont être installées. A Hétomesnil, le champ est prêt à accueillir cinq éoliennes. Le chantier de la première éolienne se situe route de Conteville. Un trou a été creusé pour accueillir le mât de 90 mètres. Une fois érigée, l'éolienne atteindra une hauteur de 125 mètres quand la pale est dans le prolongement exact du mât. Si tout se passe comme prévu, ces éoliennes tourneront d'ici à la fin de l'année.

Au siège de la communauté de

communes de Picardie verte, on se réjouit que ce chantier prenne enfin forme. « Cela fait deux ans que l'on a entamé une réflexion sur ce sujet, précise Marc Chèvre, directeur de la CCPV. Nous nous sommes décidés à agir pour mettre fin à la cacophonie qui régnait autour des projets d'éoliennes. Il y avait une telle concurrence entre les opérateurs qui allaient voir les maires que ça ne rimaient plus à rien. C'est comme ça que les projets de Fomerie ou de Broquiers ont été abandonnés. »

Une manne financière non négligeable

La Picardie verte a donc lancé des procédures pour mettre en place son schéma directeur éolien. Elle a d'abord réalisé, en collaboration avec l'Ademe (Agence du développement et de la maîtrise de l'énergie), une première étude pour mesurer les potentialités de développement de

l'éolien et les principales contraintes environnementales, économiques et résidentielles. « Cela nous permettra de définir et d'imposer des règles précises en matière d'aménagement de parcs éoliens, indique Marc Chèvre. Nous établirons les zones précises où des éoliennes pourront être installées pour ne pas faire n'importe quoi, n'importe où. Nous pourrions ainsi favoriser les projets sur deux communes. »

Il faut dire que les éoliennes of-

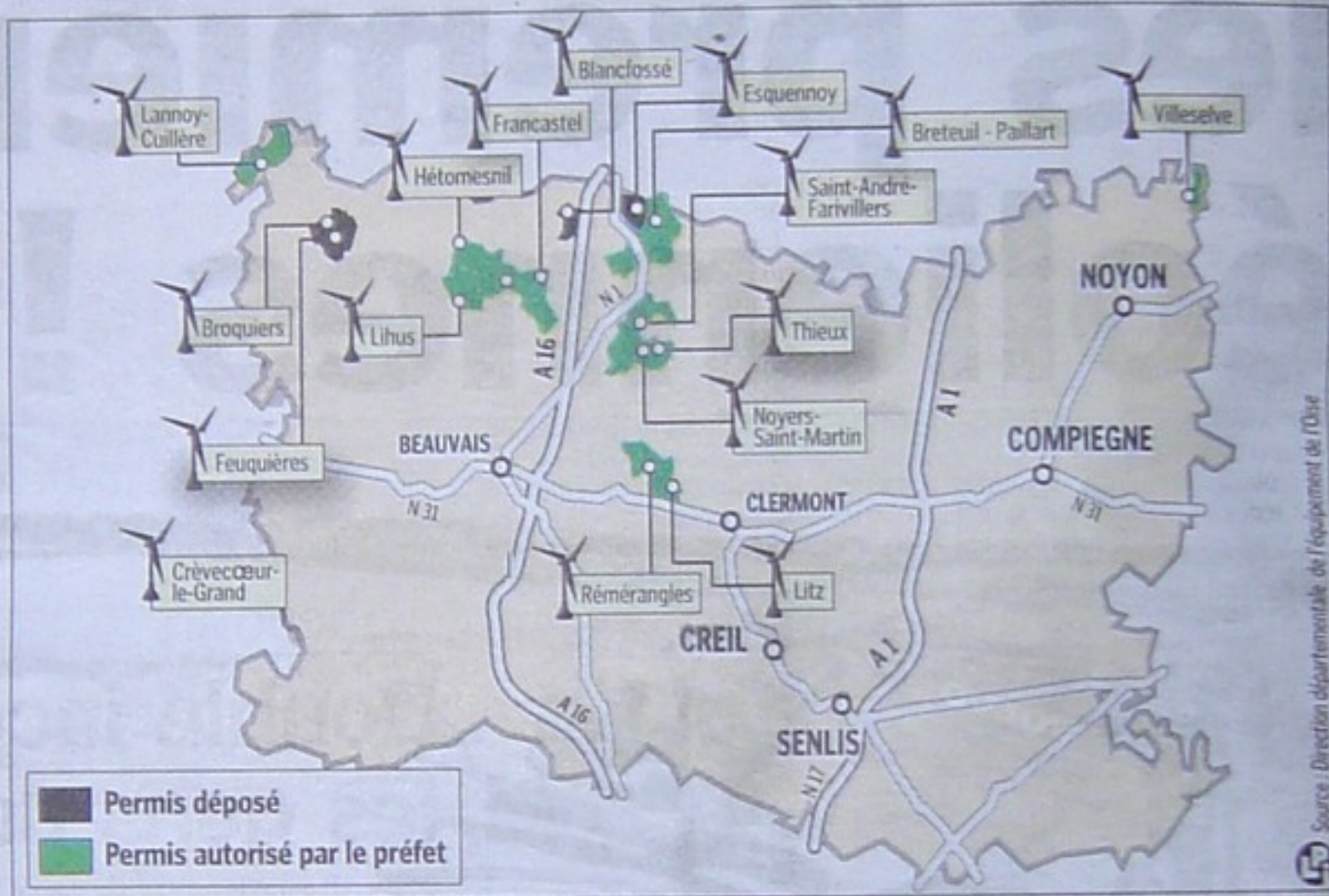
frent une manne financière non négligeable. « Il y a une redevance importante pour le propriétaire du champ, mais il y a également une taxe pour la commune, rappelle Marc Chèvre. Cela dépend mais, en moyenne, on peut s'attendre à 12 000 € par éolienne, ce n'est pas négligeable. Surtout que de récentes évolutions techniques permettront rapidement d'avoir des éoliennes aussi efficaces en étant moins hautes. Pour nous, c'est intéressant

parce que des projets à Broquiers et Moliens ont été bloqués par ce qu'ils gênaient les radars de l'aéroport de Beauvais-Tillé. » En Picardie verte, outre Hétomesnil et Lihus et leurs parcs de cinq éoliennes, Lannoy-Cuillère devrait avoir un parc de quatre éoliennes pour 2008. Plus à l'ouest, des projets à Breteuil-Paillart (cinq éoliennes), Esquennoy (cinq éoliennes), Thieux et Noyers-Saint-Martin sont en très bonne voie.

PATRICK CAFFIN



HETOMESNIL, ROUTE DE CONTEVILLE. VENDREDI. Impressionnant, le chantier vient de débuter. Les pales de la première éolienne oisienne sont posées dans le champ. (L.P./P.C.)



« Ce serait 20 % de mon budget »

BERNARD NICOLAS, maire d'Epineuse

MALGRÉ une vive opposition de nombreux habitants, emmenés par l'association l'Oise dans le vent, le projet d'un parc d'éoliennes sur le Plateau picard, à la limite des trois communes de Bailleul-le-Soc, Epineuse et Fouilleuse, fait l'unanimité économiquement chez les élus respectifs. Contactés, dès 2004, par la société allemande Renergie Partner qui

s'occuperait de la construction, les maires de ces trois communes vont dans les jours qui viennent déposer le permis de construire pour ce parc de neuf éoliennes (le projet initial visait la construction de deux unités supplémentaires).

Les motivations ne manquent pas selon Bernard Nicolas, le maire d'Epineuse, petite commune de 280 habitants. « C'est une manne

inespérée pour la commune dont les deux seules taxes professionnelles reposent sur un menuisier et une société de construction de pavillons. Avec ces éoliennes on devrait récupérer 30 000 € de taxes annuellement soit 1/5 de notre budget. Cela nous ferait le plus grand bien pour mener notre important projet d'assainissement et l'embellissement des rues. » V.F.

Opposition

Le Fayel refusera celles de Grandfresnoy et Chevrières

ALORS QUE LE SUD-EST de l'Oise ne semblait jusque-là pas concerné par d'éventuelles installations de parcs d'éoliennes, voilà qu'un projet déclenche la colère des habitants d'un petit village, Le Fayel. Cette commune du canton d'Estreées-Saint-Denis, située au sud de Compiègne, a la réputation de cultiver sa quiétude. Même si, par ailleurs, elle est proche, géographiquement, de l'autoroute A1.

Le maire du Fayel, Edouard de Cossé-Brissac, exprime son mécontentement : « Voilà qu'on nous annonce que les communes voisines, Grandfresnoy et Chevrières, veulent

installer des éoliennes. Le problème, c'est que ces dix engins d'une hauteur de 130 mètres chacun seraient implantés juste aux limites de notre village. Et ça, nous n'en voulons pas. Nous savons très bien que les éoliennes ne sont pas rentables, qu'il faut se tourner vers d'autres sources d'énergie. Et puis, les habitants sont très sensibles à la qualité de leur cadre de vie. »

Réunion publique jeudi

Le maire du Fayel va même plus loin : « Je sais pourquoi ce projet a vu le jour. Ces communes, et notam-

ment Chevrières, ont perdu de la taxe professionnelle avec la disparition d'entreprises. Elles veulent en récupérer de cette façon. »

A noter, toutefois, qu'à ce jour, aucune autorisation de permis de construire n'a été accordée par la préfecture concernant ce dossier. Peu importe, Edouard Cossé-Brissac est décidé à passer à l'acte : ce jeudi 15 juin, il organise une réunion publique à la mairie du Fayel à 19 heures. Il espère que la population viendra nombreuse pour abonder en son sens, et dire non à ce projet.

RÉGIS LEROUX

Faut-il en avoir peur ?

ILY A TROIS ANS, quand on a commencé à parler des éoliennes, c'était le nouvel eldorado rural. Depuis, et alors que le projet d'Hétomesnil-Lihus va se concrétiser, l'enthousiasme n'est plus le même, y compris du côté des pouvoirs publics. L'Île-de-France a récemment clairement indiqué que le développement des éoliennes n'entrait pas dans ses priorités. La fièvre a sa densité de population. Et l'Académie nationale de médecine vient apporter de l'eau au moulin des opposants.

Un groupe de travail vient d'étudier « la mise au point d'une procédure d'enregistrement sur plusieurs semaines du bruit induit par les éoliennes dans les habitations ». Il veut aussi « réaliser une enquête épidémiologique sur les conséquences sanitaires éventuelles de ce bruit éolien sur les

populations ». En attendant les résultats, l'académie conseille aux pouvoirs publics « de suspendre la construction d'éoliennes de plus de 2,5 MW à moins de 1 500 m des habitations », et « la modification de l'article 98 de la loi du 2 juillet 2003 », loi les qui considère « engins mécano-électriques générateurs de taxes professionnelles pour les communes », et non comme des installations industrielles. L'académie suggère « de considérer les éoliennes comme des installations industrielles, et soumettre leur implantation à une réglementation spécifique tenant compte de leurs nuisances sonores ». En clair, de ne pas considérer l'éolienne comme une simple « pompe à fric ».

NICOLAS SÉVAUX